

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/07/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 18

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation

02/07/2025

Date d'affichage

02/07/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlene, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme BERNARD Anita

Procuration(s) :

Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. BERNARD Ludovic, Mme RAVAUD Céline donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BERNARD Anita

Etai(ent) absent(s) :

Mme YVAI NURDIN Adeline

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DUBIN Nathalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude, Mme RAVAUD Céline, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BITEAU Alexandra

Numéro interne de l'acte : D12_07_2025

Objet : Demande de subvention exceptionnelle par l'APEL de l'école Saint Joseph pour l'organisation d'une conférence

Monsieur le Maire indique que les associations de parents d'élèves des écoles privées de Sèvremont et l'association Public pour Tous ont décidé de regrouper leurs moyens humains et financiers et ainsi de proposer une conférence gratuite pour les familles.

Cette conférence s'est déroulée au lycée La Tourtelière à Pouzauges le mardi 22 avril 2025 à 20 h. Elle était animée par Marie-Charlotte Clerf, formatrice et co-animatrice des formateurs du centre ReSis et portait sur le harcèlement scolaire.

L'APEL de l'école Saint Joseph (La Flocellière), coordinatrice de l'organisation de cette conférence, a sollicité la Commune afin de savoir si celle-ci pouvait soutenir financièrement cette initiative.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 200 € à l'APEL de l'école Saint Joseph (La Flocellière).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 085-200059079-20250710-D12_07_2025-DE



VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Le Secrétaire de séance,
Alexandra BITEAU**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexandra BITEAU', written over a circular stamp.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY**

